

Bureau du 15 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mai à neuf heures trente, le bureau du syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SIAC à Thonon-les-Bains, sous la Présidence de Géraldine PFLIEGER, Présidente.

Délégués présents :

PFLIEGER Géraldine, Présidente
THOMAS Gil, 1^{er} Vice-président
MUTILLOD Christophe, 2^{ème} Vice-président
CHESSEL Pascal, 3^{ème} Vice-président
BERTHIER Marie-Pierre, 4^{ème} Vice-présidente
DEAGE Joseph, 5^{ème} Vice-présidente
LEI Josiane, Présidente CCPEVA
COLOMER Gérard
DENNE Jean-Claude

Absents/excusés :

ARMINJON Christophe, Président Thonon Agglomération

Secrétaire de séance : Joseph DEAGE

Nombre de délégués membres du Bureau : 11 délégués

Date de convocation : 7 mai 2024

Délibération affichée le :

Point n°1 – Demande de subventions pour la réalisation des espaces d'expositions permanentes du GEOPARC MONDIAL UNESCO DU CHABLAIS

Mme Marie-Pierre BERTHIER rappelle que le SIAC porte, depuis maintenant près de 2 années, un projet de réalisations d'espaces d'expositions permanentes visant à mieux faire découvrir le territoire du GEOPARC MONDIAL UNESCO du CHABLAIS auprès d'un large public.

Son ambition est de créer des espaces muséographiques innovants mettant en valeur le Chablais, en écho au slogan « Ici les Alpes se racontent ». Ces lieux auront une vocation informative et éducative ainsi que scientifique.

Outre une partie commune présentant le label UNESCO, sa philosophie et ses valeurs, il s'agira pour chaque site de développer une partie thématique spécifique en lien avec le territoire d'implantation et ses thématiques locales.

Le visiteur pourra également télécharger une application sur son téléphone ou sa tablette pour bénéficier de rencontres inédites avec des personnalités variées pour augmenter les contenus et pour développer l'expérience au-delà des m² disponibles.

Après une mission d'élaboration du programme menée en 2023, le travail de maîtrise d'œuvre est engagé.

Préalablement à l'engagement des marchés de fabrication des mobiliers et de leur installation, le SIAC se doit de solliciter les potentiels partenaires financiers susceptibles d'accompagner ce projet d'investissement, innovant et ambitieux pour le territoire.

Mme Marie-Pierre BERTHIER précise que le dossier proposé concerne 3 sites majeurs, ainsi que du mobilier d'accompagnement et une application numérique dite « compagnon de visite ».

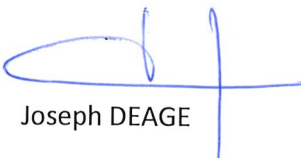
Le plan de financement pourrait être le suivant, sous réserve de l'approbation par les partenaires sollicités :

Intitulé	Coût total € HT	Plan de financement							
		CD 74		Région AURA		DRAC		SIAC	
		%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Espaces d'expositions permanents du GEOPARC MONDIAL UNESCO DU CHABLAIS	660 000 €	30%	198 000 €	30%	198 000 €	20%	132 000 €	20%	132 000 €

Après en avoir débattu, le Bureau à l'unanimité des membres présents :


- **AUTORISE** Madame la Présidente à solliciter les financements auprès des partenaires, notamment le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, la Région Auvergne Rhône Alpes et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Ministère de la Culture), pour la mise en œuvre de l'action décrite ci-dessus, et à signer au nom et pour le compte du SIAC, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance,


Joseph DEAGE



La Présidente,


Géraldine PELIEGER

Acte certifié exécutoire après télétransmission le / /2024 et affichage le / /2024

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.